

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022
Promotions - Licences professionnelles 2019-2020

MENTION

MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTEMES
PLURITECHNIQUES

PARCOURS

ELECTROHYDRAULIQUE MOBILE ET AUTOMATISMES ASSOCIES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 6



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 6



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Technicien service client

-Responsable SAV

-Technicien agricole

-Technicien hydraulique

-Technicien SAV en matériels travaux publics et construction

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi *Nombre de réponse(s) : 5*



■ Tout à fait

■ Plutôt oui

■ Plutôt non

■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 5



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 67 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 17 %

Candidature spontanée 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

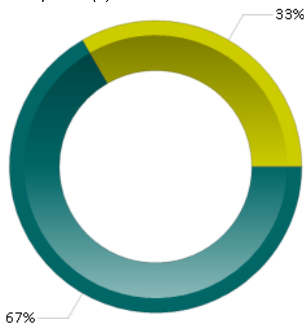
Nombre de réponse(s) : 6



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Statut

Nombre de réponse(s) : 6



Emploi stable

Emploi non stable

Cadre

Technicien

Employé

Employeur

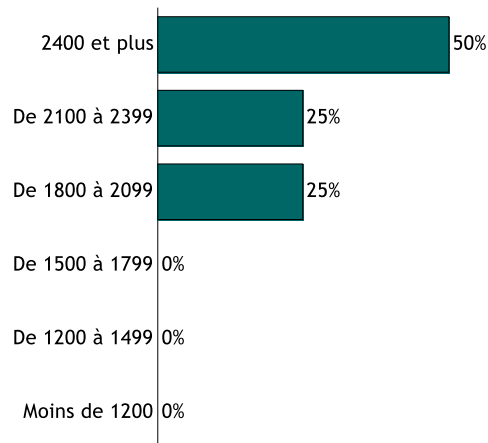
Nombre de réponse(s) : 6



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)

Nombre de réponse(s) : 4



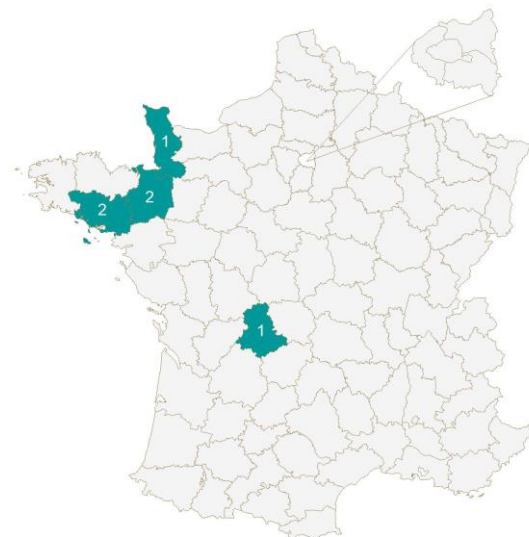
Salaire médian : 2584 euros

Salaire moyen : 2550 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger : 0